

Journée Plan de relance Export agroalimentaire :

LA CROISSANCE DES ENTREPRISES ALIMENTAIRES FRANÇAISES PASSERA PAR LE DEVELOPPEMENT A L'EXPORT AVEC LE SOUTIEN DE L'ETAT

22 octobre 2020.

Depuis le début de la crise de la Covid-19, les entreprises alimentaires ont relevé le défi de produire l'alimentation des Français. Si certaines entreprises ont pu maintenir leur activité, d'autres, pour qui l'export représentait une large partie de leur CA, ont souffert et continuent encore d'éprouver des difficultés.

Aujourd'hui, alors que les frontières sont à nouveau ouvertes, l'export est plus que jamais une opportunité à saisir pour les entreprises. Selon BPI France, les entreprises les mieux implantées à l'export ont une performance économique supérieure aux autres entreprises non exportatrices : 25 % plus innovantes, 52 % plus communicantes et 11 % plus productives¹.

C'est pour faire connaître les opportunités et les actions d'accompagnement pour les entreprises, que l'ANIA participait ce jour à « **la Journée Plan de relance Export agroalimentaire** » organisée par Business France en présence de Julien Denormandie, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et Franck Riester, Ministre délégué du Commerce extérieur et de l'attractivité.

Cinq représentants d'entreprises sont venus témoigner de la manière dont elles ont su adapter leurs activités à l'export dans un contexte de crise qui a bouleversé les modes consommation, de production et de transport.

Lors de cette journée, Christophe Lecourtier, Directeur général de Business France est venu rappeler les mesures concrètes d'accompagnement du **Plan de relance export** qui répond aux besoins des entreprises désireuses de renforcer leur force de frappe à l'international. [Retrouver ici l'intégralité du Plan de Relance Export.](#)

« Relancer et renforcer l'activité à l'international des entreprises alimentaires est vital pour l'avenir du secteur. Dans un contexte économique français en crise, l'export représente plus que jamais une formidable opportunité de développement pour les entreprises notamment pour les PME et ETI qui sont encore trop peu nombreuses à se lancer. Néanmoins, il ne faut pas être naïf, des freins existent. S'engager à l'export demande une stratégie offensive, de lourds investissements financiers et humains, qui ne peuvent s'opérer que si l'entreprise est en bonne santé sur son principal marché français. C'est tout l'enjeu du plan de relance qui doit soutenir la reprise de l'activité tant sur le marché national qu'à l'export »

Richard Girardot, Président de l'ANIA.

1/2

¹ Etude « vaincre la peur à l'international, les PME à la conquête du monde » - 2017

Trois prix « RIA Globes » ont également été remis pour valoriser les initiatives originales de développement à l'international d'entreprises et d'organisations :

- Prix organisation collective remis à l'Alliance 7 pour une mission d'accompagnement mené au Moyen-Orient avec Business France.
- Prix *coup de cœur* remis à l'entreprise Mémé pour la dimension internationale de la start-up créée en 2018.
- Prix *entreprise* remis à l'entreprise Sturgeon pour l'initiative Terre & Mer qui concentre la dynamique commerciale de trois PME (Sturia, 5° Ouest et Guyader/Groix & nature) sur le marché asiatique.

2/2

CHIFFRES CLÉS DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE À L'EXPORT

Année 2019 :

- Sur l'année 2019, les exportations de produits transformés (y compris vins et spiritueux) atteignent **48,1 Md€, stables par rapport à 2018 vers l'UE et en hausse de 0,4 % vers les pays tiers.**
- La France se maintient au 4ème rang pour les exportations de produits transformés, derrière les Etats-Unis, l'Allemagne et les Pays-Bas.
- Plus de 66% des exportations agroalimentaires sont à destination de l'Union européenne contre 14% vers l'Asie et 10% vers les USA, Canada et Mexique.
- L'IAA : 3^{ème} secteur industriel contributeur à la balance commerciale française.
- Au global, 22% du chiffre d'affaires des IAA est réalisé à l'export. Il se décompose ainsi : 50% du chiffre d'affaires export est réalisé par les grandes entreprises ; 41% par les ETI et 9% par les TPE et PME alors que le tissu industriel agroalimentaire se compose de 98% de PME.

Sur le premier semestre 2020 :

- Le solde commercial des produits agroalimentaires est en repli d'1Md d'euros pour s'établir à 1,5 mds € versus 2,5 Milliards d'euros sur le premier semestre 2019.
- Le principal repli des exportations concerne les vins et spiritueux : -21% alors que les exportations de préparations à base de fruits et légumes reculent de 1,4% et les exportations de produits laitiers et glaces progressent de 1,3%.
- En termes de zones géographiques, les exportations ont globalement reculé de 3% à destination de l'Union européenne et de 5% vers les pays tiers enregistrant un recul de 29% vers la zone ASEAN, un recul de 17% vers la zone ALENA et un recul de 9% vers le Moyen-Orient.

L'Association Nationale des Industries Alimentaires rassemble 32 syndicats métiers et 15 associations régionales, représentatives des 17 723 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le 1^{er} secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 180 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 427 594 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.